

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 12 DÉCEMBRE 2016 À 19:30 HEURES :

À la séance ordinaire tenue le 12 décembre 2016 à la salle municipale, sont présents les conseillers et conseillères : Diane Talbot, Éric Mageau, René Rivard, France Martel, Donald Lachance et Stanley Boucher sous la présidence de la mairesse Mme Nathalie Bresse.

Daniel St-Onge, directeur général et secrétaire-trésorier est aussi présent.

Ouverture de la séance ordinaire à 19:30 heures.

1.1

Formant quorum sous la présidence de Madame Nathalie Bresse, mairesse, la séance est déclarée ouverte.

2.

2016-12-257 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :

- 1. Ouverture de la séance extraordinaire**
- 2. Adoption des prévisions budgétaires pour l'année 2017**
- 3. Adoption du plan triennal d'immobilisations pour les années 2017 – 2018 – 2019**
- 4. Adoption du règlement numéro 619 décrétant l'imposition des taxes, permis et compensations pour l'année 2017**
- 5. Période de questions**
- 6. Levée de la séance extraordinaire**

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Stanley Boucher **ET RÉSOLU QUE** le conseil municipal d'Ascot Corner adopte l'ordre du jour tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

3.1

2016-12-258 ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE 2017 :

ATTENDU QU' en vertu de l'article numéro 954 du Code municipal, les municipalités doivent préparer et adopter leur budget pour le prochain exercice financier et y prévoir des revenus au moins égaux aux dépenses;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Diane Talbot **ET RÉSOLU QUE** le conseil municipal d'Ascot Corner adopte les prévisions budgétaires pour l'exercice 2017 avec des revenus au montant de 4 015 803 \$ et des dépenses de 4 015 803 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

3.

2016-12-259 ADOPTION DU PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS POUR LES ANNÉES 2017 – 2018 – 2019 :

ATTENDU QUE les municipalités doivent préparer et adopter leur plan triennal d'immobilisations pour les trois prochains exercices financiers;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Donald Lachance **ET RÉSOLU QUE** le conseil municipal d'Ascot Corner adopte le plan triennal d'immobilisations pour les exercices 2017-2018-2019 avec

des prévisions de dépenses de 4 768 867 \$ pour l'année 2017; 957 837 \$ pour l'année 2018 et 1, 282 100 \$ pour l'année 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

2016-12-260 4. **ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 619 – DÉCRÉTANT L'IMPOSITION DES TAXES, PERMIS ET COMPENSATION POUR L'ANNÉE 2017 :**

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Diane Talbot **ET RÉSOLU QUE** le conseil adopte le règlement numéro 619 décrétant l'imposition des taxes, permis et compensation pour l'année 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

4.
1^{ÈRE} PÉRIODE DE QUESTIONS (début : 20 h 04)
(Durée de 15 minutes et porte sur divers sujets d'ordre public)
Procédure à suivre pour poser une question.

Toute personne doit, après s'être identifiée en donnant son nom, exposer son point de vue.

Ce droit de parole est limité à une période maximum de cinq (5) minutes, mais si le temps le permet et que toutes les personnes désirant s'exprimer l'ont fait, cette personne peut intervenir à nouveau.

Monsieur Jacques Langlois concernant des explications à l'augmentation pour l'eau potable.

Monsieur Jacques Gourde concernant :

- Des explications à l'augmentation des dépenses pour le traitement des eaux usées ;
- La diminution de 8000 \$ au poste de santé, bien-être et autres ;
- Des explications sur l'achat du bâtiment pour l'école ;
- La construction de la rue pour le garage ;
- Les investissements au projet Valoris généreront-ils des retours sur la quote part.

Madame Chantal Lambert concernant des explications pour le poste budgétaire du développement économique.

FIN DE LA PÉRIODE DE QUESTIONS À 20 H 32.

2016-12-261 6. **LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE :**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller René Rivard **QUE** la séance extraordinaire soit levée à 20 h 35.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

Prochaine séance ordinaire lundi le 9 janvier 2017 à 19 h 30.

DANIEL ST-ONGE
DIR. GÉN. ET SECR.-TRÉS.

NATHALIE BRESSE
MAIRESSE